

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille quinze, le 23 du mois de juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 15 juin s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etait absente : Madame Anne Marie DACEUX (excusée, avec pouvoir à Madame Odile SARCOU)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte rendu du 10 avril 2015 n'a donné lieu à aucune observation.

ORDRE DU JOUR

1 - ELABORATION D'UN P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

A dater du 1^{er} janvier 2017 les dossiers de permis de construire ne seront plus instruits par l'Etat.

Un regroupement de commandes avec les communes de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche n'ayant pas de P.L.U. s'avère nécessaire afin de limiter le coût (22 500 € au lieu de 30 000 €). Une subvention de l'Etat (à hauteur de 18 000 €) complétée par une subvention du Département aideront au financement.

Monsieur PLAZANET, maire de Condat, est porteur du projet. Une délibération doit être prise par chaque commune pour démarrer le P.L.U.

Le Conseil Municipal adopte le projet à l'unanimité.

Deux titulaires et deux suppléants ont été nommés :

Titulaires : Messieurs Jean-Jacques CAFFY et Marc MILLON

Suppléants : Madame Odile SARCOU et Monsieur Florian FRACHET

2 - NOUVEAUX STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- **GESTION DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Participation au SDIS pour le Centre de Secours de Vigeois due par les communes d'Orgnac sur Vézère, Perpezac le Noir et Vigeois à compter de l'exercice 2015.

- **POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE**

La CCPU est compétente en matière périscolaire et ceci uniquement les mercredis après midi dans le cadre des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

- **INSERTION SOCIALE ET PAR L'EMPLOI**

Adhésion à la "Mission locale des jeunes de l'Arrondissement de Brive" : participation financière au prorata du nombre d'habitants des communes d'Orgnac sur Vézère, Perpezac le Noir et Vigeois.

Le Conseil Municipal vote 12 voix pour et 3 voix contre.

3 - EMPLOI SAISONNIER

La buvette sera tenue, comme l'an dernier, par Mademoiselle Marie PROVOST, aux mêmes conditions, soit 35 heures par semaine.

Elle ouvrira le vendredi 10 juillet jusqu'au vendredi 21 août inclus.

A noter : la buvette sera fermée lors des animations organisées par les associations.

4 - EMPLOI ECOLE

Suite à la demande des parents d'élèves, un emploi a été créé avec un Contrat Temporaire d'Activité, pour la période allant des vacances de Pâques jusqu'aux vacances d'été.

A la rentrée de septembre, une personne, titulaire du C.A.P. "petite enfance", bénéficiant du C.U.I. - C.A.E. (Contrat d'Aide à l'Emploi) prendra ses fonctions.

Un contrat pour un an renouvelable a été voté.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité.

5 - NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE

Une réactualisation des tarifs s'avère nécessaire à la rentrée de septembre.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

La décision tarifaire finale sera votée lors du conseil municipal du mois d'août.

Le nouveau tarif permettra d'aider l'école (investissements, aide aux voyages, etc...)

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

6 - BUREAU DE POSTE

Suite à la réunion publique du 12 juin dernier, une délibération doit être prise en conseil municipal concernant la mise en place d'une Agence Postale Communale.

Le transfert dans les locaux de la mairie peut apporter de nombreux avantages :

- augmentation des heures d'ouverture, identiques à celles de la mairie (35 heures semaine)
- services postaux équivalents
- aide à la rémunération de la personne employée
- aide à l'installation
- aide aux travaux d'accessibilité

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

Madame Marilyne Granger, l'actuelle secrétaire de mairie, reconnue et appréciée de tous pour ses compétences et sa discrétion, a été proposée et a accepté d'occuper ce poste.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

7 - ACTIVITES PERISCOLAIRES (P.E.D.T. / PROJET EDUCATIF TERRITORIAL)

Trois activités sont proposées actuellement : le cirque, le chant, l'aide aux devoirs (obligatoire). L'activité "cirque" pourrait être remplacée, toujours dirigée par Madame TUTIAU, et l'activité "chant" par un projet de "travail autour du jardin" (avec, par exemple, la construction de nichoirs, d'hôtels à insectes, etc..).

La mise en place d'un P.E.D.T. est obligatoire pour obtenir les subventions de l'Etat, Monsieur le Maire est chargé de l'élaborer.

8 - MATERIEL INFORMATIQUE

La société REX ROTARY propose le rachat de l'actuel photocopieur mairie et met à disposition un photocopieur neuf, ce qui permet de regrouper les contrats et de diminuer le coût des remboursements trimestriels.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

9 - QUESTIONS DIVERSES

1 – Suite au désengagement de la ville de Limoges qui gérait les listes électorales, l'Association des Maires de la Corrèze propose de conserver le système actuel « open Elec » et d'offrir une prestation équivalente à la ville de Limoges.

Proposition acceptée à l'unanimité.

2 - Téléphonie mobile : Dans le but d'améliorer la couverture téléphonie mobile sur la commune, Monsieur le Maire propose de lancer une pétition communale contresignée par les conseillers municipaux, les administrés, les médecins, la gendarmerie, etc...

Proposition acceptée à l'unanimité.

3 - Travaux du P.A.B. (Plan d'Aménagement du Bourg) : Le programme suit son cours. De plus, les travaux d'accessibilité obligatoires pour la mise aux normes devant les commerces ont commencé.

4 - Boucherie - Traiteur : Monsieur Julien Mackowiak a confirmé sa cessation d'activité. Monsieur le Maire souhaite la réouverture d'un commerce de proximité le plus rapidement possible.

5 - L'étang : trois dates sont prévues pour des lâchers de truites, financés par la mairie : le 14 juillet, les 2 et 15 août prochains.

Des aménagements sont en cours pour rendre le plan d'eau plus attrayant.

6 - Trois associations sportives ont émis les souhaits suivants :

- tennis : réfection du court
- foot : éclairage insuffisant, prévision d'ajout de projecteurs
- pétanque : prévision d'un espace à Sauviat

Ces trois souhaits feront l'objet d'un projet global concernant la mise en sécurité du stade de Sauviat (clôture), subventionnable.

7 - Remerciements suite aux condoléances adressées pour :

Monsieur Robert CHAUNU

Monsieur CHABRIANGES (père d'Eric)

Monsieur Jacques JOUBERT

Monsieur Armand JUILLE

Monsieur CIBLAT (grand père de David Plantadis)

Madame CHAUNU (mère de Marcelle Hilaire)

Monsieur Lucien BOUILLAGUET

Remerciements également de la famille de Monsieur Jean BOURLIATAUD et Lucette VIOZELANGE.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES 50